

# 28 août 15 Père Claude RIOU

---

*Is* 61, 1-3

*Ps* 22

*2 Tm* 1, 6-14

*Lc* 4, 14-21

Mon seul contact avec le Père Claude Riou a été épistolaire. Sachant qu'il avait 85 ans le 5 août, je lui avais envoyé un mot pour son anniversaire, en lui disant mon souhait de faire sa connaissance dès que possible. Je ne me doutais pas que nous nous retrouverions ici aujourd'hui, dans cette église où il a tant de fois annoncé la Parole de Dieu et célébré les sacrements.

La vie sacerdotale du Père Riou est celle de la plupart des prêtres diocésains : le prêtre arrive en un lieu, une paroisse le plus souvent, puis il part en un autre lieu. Sa vie se passe à aller de lieu en lieu, de charge pastorale en charge pastorale, de communauté en communauté : Vendôme, puis Blois, puis Huisseau sur Cosson, puis Bracieux, puis Saint Gervais la Forêt, puis Mont près Chambord, puis Neung sur Beuvron, puis Vineuil... Il arrive et repart. Mais il n'est ni un représentant de commerce, ni un administrateur. La clef de ses pérégrinations nous est donnée par cette parole de l'Évangile : « Jésus envoya ses disciples deux à deux dans tous les villages et localités où lui-même devait se rendre » (*Lc* 10, 1). L'apôtre, le prêtre, est un précurseur. Sa raison d'être est de préparer dans les cœurs la venue du Christ. Quand le Christ se donne, le prêtre s'efface : « il faut que Lui grandisse et que moi, je diminue ».

En même temps, le prêtre est si intimement lié au Christ qu'il a mission de parler en son Nom. Les paroles de l'eucharistie sont à la première personne : « ceci est *mon* corps livré pour vous, ceci est *mon* sang versé pour vous ». De même les paroles de l'absolution : « *je* te pardonne tes péchés ». La raison de cette audace inouïe, c'est que le prêtre donne ce qu'il annonce. Il n'est pas un facteur qui distribue les lettres à leurs destinataires et qui n'est pas concerné par leur contenu. Il fait corps avec son Seigneur dont il distribue le Corps pour que la communauté chrétienne, à son tour, soit transformée et grandisse en Corps du Christ.

C'est ce rapport vital au Christ Seigneur et unique grand Prêtre, qui a très tôt conduit l'Église à choisir ses prêtres parmi des hommes qui se sentaient appelés à une consécration totale de leur personne. Même si la chasteté, la pauvreté et l'obéissance ne prennent pas chez le prêtre les mêmes formes que chez le religieux, il reste que le prêtre est d'abord un homme saisi par le Christ, et qui, par amour pour le Christ, est prêt à lui donner sa vie. C'est dans cet amour pour le Christ qu'il puisera la force d'aimer ses frères, tous ses frères, et d'abord ses frères prêtres, car un prêtre en délicatesse avec les autres prêtres ne peut aimer non plus les frères et les sœurs que Dieu lui confie pour qu'il les enseigne, les sanctifie et les conduise. Le presbyterium, déclare le Concile, est le premier lieu où s'exerce la fraternité, où les prêtres « s'aident entre eux et travaillent toujours ensemble à l'œuvre de la vérité », en communion avec l'évêque et pour le service du peuple de Dieu.

C'est ce rapport singulier au Christ qu'exprime le mot de « consécration ». Consacrer, c'est mettre à part, et mettre à part pour Dieu. Cette mise à part s'accompagne d'un don particulier de l'Esprit. Et c'est sur ce don particulier que s'appuie l'envoi en mission. Vous avez reconnu les paroles du chapitre 61 d'Isaïe, reprises par Jésus dans la synagogue de Nazareth : « l'Esprit du Seigneur est sur moi, parce que le Seigneur m'a *consacré* par l'onction. Il m'a *envoyé* porter la Bonne Nouvelle aux pauvres... » « *Consacré* » et « *envoyé* », tout disciple du Christ l'est par son baptême et par sa confirmation. Mais le propre de la consécration et de l'envoi du prêtre, c'est de rendre présent Celui-là même qui consacre et qui envoie. Personne

n'est l'auteur de sa propre consécration et de son propre envoi, à commencer par le Christ lui-même, lui que le Père a consacré par l'onction et rempli de sa force.

Le prêtre à son tour, par la consécration reçue au jour de son ordination, est le signe et le ministre de la consécration et de l'envoi de l'ensemble du peuple chrétien. Il l'est tout au long de sa vie et jusque dans l'éternité (car on est prêtre pour l'éternité). Il le demeure même lorsque l'âge et les infirmités le privent de la possibilité d'exercer son ministère auprès d'une communauté chrétienne, voire même de célébrer la messe et la liturgie des heures. Dans la vie fraternelle à laquelle sont invités les prêtres retirés, le don spirituel reçu par l'imposition des mains peut et doit être sans cesse vécu et ravivé. Même incapable de rien faire, le prêtre est pour toujours porteur et signe de ce don. Jusqu'au bout, il peut dire avec l'apôtre : « je sais en qui j'ai mis ma foi, et j'ai la conviction qu'il est assez puissant pour sauvegarder, jusqu'au jour de sa venue, le dépôt de la foi qu'il m'a confié.

En ce jour qui, pour le Père Claude Riou, est le jour de la venue du Seigneur, nous demandons pour lui qu'en recevant la récompense promise au bon serviteur, il puisse s'émerveiller sans fin d'avoir été consacré et envoyé. Et nous demandons pour tout le peuple chrétien, et spécialement pour notre diocèse, que l'appel du Christ à devenir prêtre à la manière des apôtres soit entendu par les jeunes de notre temps, futurs ouvriers dans la moisson du Père. Demain comme hier, l'Église ne pourra pas naître et grandir sans eux. C'est Dieu lui-même qui, dans sa sagesse et son amour, a voulu passer par des hommes pour se donner aux hommes.